

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HSBC Global Investment Funds - Global Bond Total Return

Catégorie ZC LU1163225953

Un compartiment de **HSBC Global Investment Funds** (l'«OPCVM»), géré par HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

- ▶ Vise à dégager une croissance du capital et des revenus sur votre investissement à long terme.
- ▶ Le fonds a recours à une stratégie Rendement total caractérisée par une allocation flexible au sein de l'univers obligataire mondial et des marchés de devises. En cherchant plusieurs sources de rendement, la stratégie vise, sur un cycle d'investissement, à générer des rendements ajustés au risque supérieurs à ceux de l'univers d'investissement.
- ▶ Il est important de noter que vous risquez de perdre votre capital et qu'il n'y a aucune garantie de croissance stable sur n'importe quelle période.
- ▶ Le Fonds investira normalement au moins 90 % de ses actifs, directement ou via le recours à des instruments dérivés, dans des obligations de qualité supérieure et inférieure (types de titres de créance) et dans d'autres titres similaires. Ces titres seront libellés en devises de marchés développés ou de marchés émergents.
- ▶ Le fonds peut investir jusqu'à 20% de ses actifs en titres de créance dont le revenu provient de versements réguliers, notamment des remboursements de prêts et d'hypothèques (Titres adossés à des actifs et titres adossés à des hypothèques).
- ▶ Le fonds peut investir jusqu'à 10% de ses actifs en titres de créance émis par un seul gouvernement noté de qualité inférieure.
- ▶ Le fonds peut investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des titres convertibles contingents (CoCo).
- ▶ Le fonds peut investir jusqu'à 10% de ses actifs dans d'autres fonds (y compris des fonds de HSBC Global Investments Funds).
- ▶ Le fonds peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture, de gestion des flux de trésorerie et d'investissement.
- ▶ Le Fonds est géré activement et n'est pas contraint de respecter la composition d'un indice de référence.
- ▶ Le fonds est principalement exposé au dollar américain (USD). Le fonds peut également être exposé à des devises autres que l'USD, dont des devises des marchés émergents.
- ▶ La devise de référence du fonds est l'USD. La devise de référence de cette catégorie d'actions est l'USD.
- ▶ Le revenu est intégré à la valeur de votre investissement.
- ▶ Vous pouvez vendre votre investissement n'importe quel jour ouvrable en présentant une demande à l'Administrateur avant la limite de négociation.
- ▶ Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 années suivantes.

Profil de risque et de rendement



Plus de détails sur cette notation

La notation est basée sur la volatilité des cours des cinq dernières années et constitue un indicateur du risque absolu. La valeur d'un investissement, et tout revenu en découlant peuvent évoluer à la baisse comme à la hausse, et il est possible que vous ne récupériez pas le montant que vous avez investi à l'origine. Il n'existe aucune garantie que la notation reste inchangée et la classification peut varier à long terme. La notation la plus basse n'indique pas que l'investissement est exempt de tous risques.

Pour quelle raison le fonds est-il classé dans la catégorie 3?

Les titres à revenu fixe sont plus risqués que les instruments du marché monétaire du fait d'un risque de crédit et d'un risque de taux d'intérêt accentués. Les marchés émergents sont encore au début de leur développement et font généralement l'objet de niveaux de fluctuation des rendements plus importants que les économies bien établies. Toutefois, les titres de créance ne sont pas exposés au risque sur actions et sont par conséquent moins risqués que les actions.

Risques importants non pris en considération de manière adéquate par le SRRI

- ▶ **Risque de taux de change** Les fluctuations des taux de change peuvent diminuer ou augmenter les plus-values ou moins-values d'investissement, parfois de manière considérable.
- ▶ **Risque de contrepartie** Possibilité que la contrepartie d'une transaction ne soit pas disposée à faire face à ses obligations ou se trouve dans l'impossibilité de le faire.
- ▶ **Risque de liquidité** Le risque de liquidité est le risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de régler des dettes par le biais de la remise de liquidités ou d'autres actifs financiers, ce qui mettrait en difficulté les investisseurs concernés.
- ▶ **Risques opérationnels** Les risques opérationnels peuvent exposer le fonds à des erreurs du point de vue des transactions, de la valorisation, de la comptabilité, de l'information financière, etc.
- ▶ **Risque lié aux instruments dérivés** Les instruments dérivés sont imprévisibles. Il arrive souvent qu'au bout d'un certain temps, leur cours et leur volatilité n'aient plus rien à voir avec ceux de leur sous-jacent (référence, instrument ou actif).
- ▶ **Risque d'effet de levier d'investissement** L'Effet de levier intervient quand l'exposition économique est supérieure au montant investi, par exemple en cas de recours à des instruments dérivés. Tout fonds recourant à un effet de levier peut enregistrer des plus-values et/ou moins-values plus importantes du fait de l'effet amplificateur de tout mouvement du cours de la référence sous-jacente.
- ▶ **Risque lié aux marchés émergents** Les marchés émergents sont moins solides et souvent plus volatils que les marchés développés. Ils présentent souvent des risques plus élevés : risque de marché, risque de liquidité et risque de change.
- ▶ **Risque de taux d'intérêt** Quand les taux d'intérêt grimpent, les cours de obligations ont tendance à baisser. D'une manière générale, le risque est d'autant plus grand que l'échéance d'une obligation est longue et que sa qualité de crédit est élevée.
- ▶ **Risque de défaut** Les émetteurs de certaines obligations peuvent se refuser à effectuer des paiements sur leurs obligations, ou se trouver dans l'impossibilité de le faire.
- ▶ **Risque de crédit** Une obligation ou un titre du marché monétaire peut perdre de la valeur en cas de détérioration de la situation financière de son émetteur.
- ▶ **Risque lié aux obligations CoCo** Les titres convertibles contingents (obligations « CoCo ») restent un domaine relativement inexploré. Les revenus qu'ils produisent peuvent être annulés ou suspendus, ils sont plus susceptibles d'enregistrer des pertes que les actions et peuvent être très volatils.

Frais du fonds

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,54%
Frais de sortie	0,00%
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,20%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Sans objet

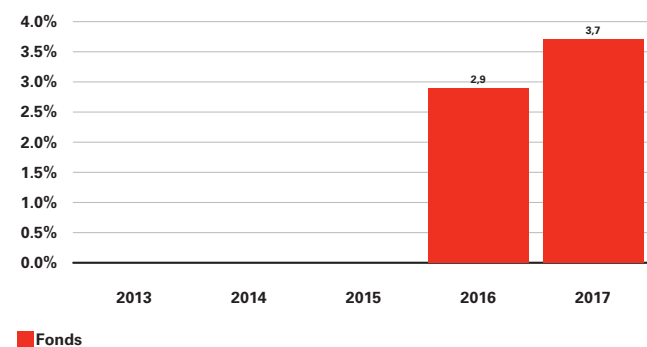
Les frais d'entrée et de sortie indiqués représentent le montant maximum qui peut être prélevé. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir les frais réels auprès de votre conseiller financier.

Des frais de conversion s'élevant à 1 % maximum de la valeur nette d'inventaire des actions converties peuvent être dus au distributeur concerné.

Le montant des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31.3.2017. Les frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Pour de plus amples informations sur les Frais, consultez la section 2.10. «Frais et dépenses» du Prospectus complet.

Performances passées



La performance obtenue par le passé ne préjuge en rien des résultats futurs ; la valeur de votre investissement et tout revenu en découlant peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse. La performance passée de cette catégorie d'actions est calculée en USD.

Le calcul de la performance est fondé sur la valeur nette d'inventaire et toute recette distribuable a été réinvestie. La performance passée tient compte de tous les frais courants, à l'exception des frais d'entrée et de sortie.

Le fonds a été lancé le 27.2.2015.

Informations pratiques

Banque dépositaire

HSBC Bank plc, succursale de Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches, L - 1160 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Informations complémentaires

De plus amples informations concernant l'OPCVM, y compris le dernier Prospectus, le dernier cours publié des actions, le rapport annuel et le rapport semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, en anglais, auprès de l'administrateur : HSBC Bank plc, succursale de Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches, L - 1160 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou sur le site <http://www.assetmanagement.hsbc.com>. Le Prospectus le plus récent est disponible en anglais et en allemand. Ce document se réfère à un seul compartiment de l'OPCVM. Le Prospectus et les rapports annuels et semestriels sont préparés pour l'ensemble de l'OPCV.

Catégories d'actions

D'autres catégories d'actions sont également disponibles. Pour plus de détails, se reporter à la section 1.3 «Informations relatives aux Catégories d'Actions» du Prospectus. Vous avez la possibilité de convertir vos actions en actions d'un autre fonds ou d'une autre catégorie d'actions de la Société. Les détails concernant la conversion des actions figurent à la section 2.6 «Conversion d'Actions» du Prospectus (il est à noter qu'une commission de vente peut être prélevée).

Politique de Rémunération

La politique de rémunération (mise à jour) de la Société de gestion, comprenant une description de la manière dont sont déterminés les rémunérations et les avantages, est disponible sur le site Internet www.global.assetmanagement.hsbc.com/about-us/governance-structure. Un exemplaire papier est disponible gratuitement auprès de la Société de gestion.

Fiscalité

La législation fiscale luxembourgeoise peut avoir des répercussions sur votre situation fiscale personnelle.

Société de gestion

La responsabilité de HSBC Investment Funds (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document se révèlent trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Responsabilité distincte

Le fonds est une Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois avec une responsabilité distincte entre les compartiments. En d'autres termes, les actifs d'un compartiment sont séparés des actifs des autres compartiments et votre investissement ne peut pas être utilisé pour payer le passif d'un autre compartiment.

Agréments

Le fonds est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Date de publication

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2018.